



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 juillet 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 27 juillet 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et de M^{me} Wafa Mustafa, représentante de Families for Freedom, ainsi que des déclarations faites par S. E. M. Niels Annen, Ministre d'État au Ministère fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne et par les représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne, de l'Indonésie, du Niger, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Viet Nam à l'occasion de la visioconférence convoquée le jeudi 23 juillet 2020 sur la situation au Moyen-Orient (Syrie). Des déclarations ont également été faites par les représentants de la République islamique d'Iran et de la République arabe syrienne.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre datée du 2 avril 2020 adressée aux représentantes permanentes et aux représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/273), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) Christoph Heusgen



Annexe I**Exposé de M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie**

Je remercie le Conseil de sécurité de me donner cette occasion de lui faire un exposé sur la Syrie et sur les efforts que j'ai déployés pour faciliter le processus politique en application de la résolution 2254 (2015). Je participe à la réunion d'aujourd'hui depuis Genève, où j'attends avec impatience la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle le mois prochain.

Depuis le début de mon mandat, j'ai placé la question des détenus, des personnes enlevées et des personnes disparues au cœur de mes efforts. Nous rencontrons régulièrement les familles des personnes détenues et disparues, et leurs expériences m'ont profondément marqué.

Il s'agit d'une question humanitaire et de droits de l'homme, qui exige des mesures soutenues et sérieuses, dans le cadre du droit international. Par ailleurs, des mesures sérieuses en ce qui concerne ce dossier, qui touche toutes les familles syriennes, pourraient également renforcer la confiance au sein de la société, ainsi qu'entre les parties et les acteurs internationaux.

Mon adjointe et moi-même sommes en contact direct avec les parties, et notre équipe continue de participer aux travaux d'un groupe de travail avec l'Iran, la Russie et la Turquie, même si celui-ci ne s'est pas réuni depuis de nombreux mois en raison de la maladie à coronavirus (COVID-19).

Pour dire vrai, les progrès dans le cadre de ce dossier ont été largement insuffisants, à la grande déception de nombreux Syriens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Syrie. Un grand nombre de Syriens sont toujours détenus, enlevés ou portés disparus, et de nombreuses familles essaient encore désespérément de savoir ce qu'il est advenu de leurs proches.

L'absence de progrès est regrettable car il s'agit d'une cause que nous pouvons tous soutenir. Qu'il me soit permis de rappeler au Conseil qu'il y a un peu plus d'un an, il a adopté à l'unanimité la résolution 2474 (2019) relative aux personnes portées disparues du fait de conflits armés. Il est regrettable qu'aujourd'hui, en Syrie, l'ampleur de ce problème reste inchangée.

Par conséquent, je voudrais commencer mon intervention aujourd'hui en lançant un appel ferme et clair au Gouvernement syrien et à toutes les autres parties syriennes pour qu'ils libèrent unilatéralement les détenus et les personnes enlevées, et qu'ils prennent, au sujet des personnes disparues, des mesures sérieuses dont la portée corresponde à l'ampleur de ce problème tragique. Si l'on ne s'attaque pas à ce problème, il ne sera pas possible de parvenir à une véritable réconciliation, de guérir les blessures de la société, de garantir une justice crédible et d'instaurer une paix pérenne. Faisons-en sorte qu'à l'occasion de l'Eïd al-Adha qui approche, davantage de familles syriennes puissent accueillir leurs proches à la maison.

Bien entendu, la tragédie des détenus, des personnes enlevées et des personnes disparues ne représente qu'une seule couche de la catastrophe humanitaire qui a englouti la Syrie – la plus grave de ce siècle.

Les Syriens sont aujourd'hui frappés par un nouveau tsunami de souffrances : l'effondrement de l'économie. Le mois dernier, la monnaie syrienne a retrouvé une partie de la valeur qu'elle avait perdue, mais elle connaît toujours une forte dépréciation par rapport à l'année dernière. En outre, nous sommes témoins d'un phénomène d'entraînement à la baisse dans presque tous les autres domaines. L'inflation est galopante, le taux de chômage augmente, la demande baisse, de plus en plus d'entreprises ferment, l'insécurité alimentaire augmente, des familles sautent des repas et il y a des pénuries de médicaments.

Nous constatons également une augmentation du nombre de cas de COVID-19, ce qui exacerbe les difficultés économiques de la Syrie et entrave davantage les interventions humanitaires. Les tests de dépistage restent extrêmement limités, notamment dans les zones qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement. Au 22 juillet, le Ministère syrien de la santé avait confirmé 561 cas – un chiffre relativement faible, mais qui représente tout de même plus du double des cas qui avaient été confirmés à la date de mon dernier exposé (voir S/2020/551). En outre, le virus continue de se propager géographiquement, et touche davantage de zones en dehors de Damas, comme le montrent les 22 premiers cas enregistrés dans le nord-ouest de la Syrie et les six cas dans le nord-est.

Il devient de plus en plus impératif de garantir l'accès humanitaire. Me faisant l'écho du Secrétaire général, je voudrais appeler toutes les parties au conflit à garantir l'accès humanitaire à toutes les personnes dans le besoin, conformément au droit humanitaire international. Je prends note de la décision du Conseil de proroger de 12 mois le mécanisme transfrontières des Nations Unies dans le nord-ouest de la Syrie en utilisant le point de passage de Bab el-Haoua.

Je voudrais également me faire l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général cette année en faveur de la levée des sanctions susceptibles de compromettre la capacité du pays à garantir l'accès aux vivres, aux fournitures médicales essentielles et à l'appui médical pour faire face à la pandémie de COVID-19.

Pour mettre fin aux souffrances des Syriens, nous devons mettre fin à ce conflit violent grâce à un cessez-le-feu s'étendant à l'ensemble du territoire national, conformément à la résolution 2254 (2015), et à une approche efficace, ciblée et fondée sur la coopération en ce qui concerne les groupes terroristes inscrits sur la liste du Conseil, conformément au droit humanitaire international.

Des progrès ont été réalisés dans ce sens. Ces derniers mois, nous avons constaté un calme relatif sur l'ensemble du territoire syrien, sans escalade majeure et avec des lignes de front pour la plupart gelées. Toutefois, nous continuons d'être témoins de flambées de violence à l'intérieur et à travers ces lignes de front, ce qui nous préoccupe.

Des tensions persistent dans le sud-ouest de la Syrie. Fin juin, nous avons reçu des informations faisant état d'affrontements qui ont été suivis de manifestations, d'assassinats et d'autres incidents de sécurité. La Fédération de Russie a activement contribué à contenir la situation. J'ai également envoyé le même message. Entre-temps, des tensions géopolitiques sous-jacentes persistent dans le sud-ouest, et je prends note de nouvelles informations concernant des frappes aériennes israéliennes sur de nombreuses cibles en Syrie.

Dans le nord-ouest, le calme qui a été instauré grâce aux efforts de la Russie et de la Turquie perdure, dans une large mesure. Je constate que de nouveaux progrès ont été réalisés en matière de coopération russo-turque à l'intérieur de la zone de désescalade, notamment les premières patrouilles conjointes sur l'ensemble de l'autoroute M4. Je constate également que le groupe extrémiste Ghurfat Eamaliat Wa-Harid Al-Mu'minin, qui avait lancé des attaques contre le Gouvernement syrien à travers la ligne de front cette année, a été démantelé de force par le groupe terroriste Hay'at Tahrir el-Cham, figurant sur la liste du Conseil, à la suite d'affrontements soutenus entre les deux groupes. La semaine dernière, une attaque a pris pour cible une patrouille conjointe près d'Ariha, faisant des blessés dans les rangs des soldats russes et turcs. Par la suite, nous avons observé une brève augmentation des frappes aériennes pro-gouvernementales au sud de l'autoroute M4 et des bombardements dans le nord-ouest de la Syrie, ainsi que des frappes aériennes sur la ville de Bab, près de la frontière turque. J'espère que la Russie et la Turquie pourront apporter leur contribution pour contenir la situation et maintenir le calme dans le nord-ouest de la Syrie.

Le nord-est de la Syrie reste globalement stable, mais a été le théâtre de quelques faits préoccupants, notamment des attentats meurtriers à la voiture piégée autour de Tell Abiad et Ras el-Aïn, une attaque de drone qui a fait des victimes près de la ville d'Aïn el-Arab, une autre attaque de drone près de Darbassiyé et des perturbations récurrentes de la station d'eau d'Alouk. Nous appelons toutes les parties prenantes sur place, locales et internationales, à faire preuve de retenue et à respecter les arrangements existants, qui ont permis d'instaurer le calme tout au long de cette année.

Parallèlement, la poursuite des activités de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) reste une grave source de préoccupation dans le sud, le centre et l'est de la Syrie, des émeutes ayant été signalées parmi les détenus de l'EIIL à Hassaké.

Qu'il me soit permis de rappeler une fois de plus que toutes les parties au conflit restent liées par le droit international humanitaire, y compris les règles de distinction, de proportionnalité et de précaution afin d'éviter les dommages causés aux civils.

Nous avons maintenant arrêté les plans pour la convocation de la troisième session de la Commission constitutionnelle dirigée et contrôlée par les Syriens. En début de semaine, j'ai pu confirmer avec le Coprésident désigné par le Gouvernement syrien et le Coprésident désigné par l'opposition syrienne que nous commencerons nos travaux à Genève le 24 août, pour autant que les conditions de voyage ne changent pas. J'ai également pu en informer les membres de la troisième liste. J'ai les ai tous encouragés à se préparer à une session productive et j'espère que par la suite, nous pourrons tenir des sessions régulières, menées dans un esprit pragmatique et portant sur les questions de fond.

Je nourris l'espoir que les parties syriennes pourront compter sur l'appui des principaux acteurs internationaux ayant de l'influence pour assurer le succès de la prochaine session. À cet égard, je me félicite que les présidents des pays garants d'Astana et les nombreux pays qui ont participé à la quatrième conférence de Bruxelles aient exprimé leur soutien à la reprise et à l'avancement des travaux de la Commission constitutionnelle ainsi qu'à la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015).

Je forme également le vœu que ces acteurs internationaux clefs s'emploieront à débloquent la situation pour permettre une avancée du processus politique global. Ce n'est que par le dialogue international que nous pourrons commencer à relever les nombreux défis auxquels la Syrie et les Syriens sont confrontés, qu'il s'agisse des besoins humanitaires, de la détention, des déplacements, de la violence et de la terreur, de la misère économique ou de la violation de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de la Syrie. Nous continuons d'être témoins de points de vue très différents sur la nature de ces défis. Le débat sur les sanctions n'en est qu'un exemple parmi d'autres. Rien n'indique que cette question ou quelque autre de ces questions sera résolue en campant sur ses positions ou en s'accrochant à sa rhétorique dans l'espoir que l'autre partie finisse par céder. Si nous voulons combler ces écarts importants, nous avons besoin d'une diplomatie internationale sérieuse et conséquente, ce qui inclut également des mesures réciproques.

Je crois que cela est possible et qu'il existe un intérêt commun pour un tel dialogue. Je juge encourageant le dialogue qui est mené entre la Fédération de Russie et les États-Unis et je continuerai à prendre langue avec eux, ainsi qu'avec tous les pays concernés pour déterminer les voies et moyens d'établir une diplomatie syrienne constructive qui puisse appuyer un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens sous les auspices de l'ONU. Faute d'emprunter cette voie, nous serons confrontés à de nouvelles pertes et souffrances pour tous, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Syrie. Cela n'est dans l'intérêt de personne.

C'est pourquoi, guidé par la résolution 2254 (2015) et avec l'appui des principaux acteurs internationaux et du Conseil, j'espère que nous pourrons tracer la voie à suivre pas à pas pour mettre fin aux souffrances du peuple syrien et lui permettre de façonner son avenir. Cela passe par la libération des personnes détenues et enlevées ; l'instauration d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale pour mettre fin aux conflits violents ; un environnement sûr, calme et neutre qui permette le retour de plein gré, en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés ; et un règlement politique final s'appuyant sur une nouvelle constitution et des élections libres et équitables sous la supervision de l'ONU – un règlement qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien et qui rétablisse pleinement la souveraineté, l'unité, l'indépendance, l'intégrité territoriale et la prospérité économique de la Syrie.

Annexe II

Exposé de M^{me} Wafa Mustafa, représentante de Families for Freedom

Je suis reconnaissante de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole devant le Conseil de sécurité.

Je m'appelle Wafa Ali Mustafa. Je suis une journaliste et activiste syrienne, membre de Families for Freedom, un mouvement qui se bat pour la liberté et la justice pour les détenus syriens.

Il y a 2579 jours, mon père a été arrêté par le régime syrien et a disparu. Mon père est un défenseur des droits de l'homme qui s'est élevé contre l'injustice et l'oppression dans notre pays. Nous ne l'avons pas revu ni eu de ses nouvelles depuis sa disparition en juillet 2013. On ne nous a jamais dit pourquoi il nous a été enlevé ni où il est détenu.

Après la disparition de mon père, nous avons dû fuir le pays, craignant pour notre sécurité. Aujourd'hui, ma mère, mes deux sœurs et moi sommes dispersées dans le monde. En exil, j'ai rencontré de nombreux Syriens qui, comme moi, comptent les jours depuis qu'ils ont vu pour la dernière fois leurs proches qui ont disparu, et j'ai compris l'ampleur de ce crime monstrueux.

Comme le Conseil le sait, plus de 130 000 personnes seraient détenues et victimes de disparition forcée. Ces chiffres ne cessent d'augmenter, étant donné que le régime syrien et d'autres groupes continuent d'utiliser la détention comme une arme pour terroriser les civils, en violation systématique du droit international. Telle est la conclusion de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne. Le Conseil aura entendu mes collègues et lu les rapports sur les horreurs des centres de détention. Elles commencent par l'humiliation et la violation de la dignité humaine, se poursuivent par de fréquentes tortures et se terminent souvent par la mort d'innombrables détenus.

Avoir un proche qui est détenu ou a disparu sans connaître son sort, c'est comme se réveiller un jour et se rendre compte qu'on a perdu un membre. C'est une douleur qui va croissant, une douleur à nulle autre pareille. Même s'il n'y a presque rien à quoi je puisse m'accrocher, ce qui me permet de continuer à vivre, c'est ce que mon père m'a appris et l'espoir qu'un jour il sera libre et que nous serons à nouveau réunis.

J'ai moi-même été détenue à Damas en septembre 2011. Alors que je m'adresse au Conseil aujourd'hui, je me souviens des jeunes femmes que j'ai laissées derrière moi en prison. Je me demande si elles ont jamais retrouvé la liberté, si elles ont jamais eu la possibilité de réaliser leurs rêves, si elles ont jamais osé devenir mères dans un pays où tant de mères cherchent leurs fils et leurs filles portés disparus.

J'ai adhéré à Families for Freedom il y a deux ans. Nous sommes un mouvement de femmes dont les proches sont détenus illégalement par l'État syrien, l'État islamique d'Iraq et du Levant, Hay'at Tahrir el-Sham et d'autres acteurs armés ou sont victimes de disparition forcée. Depuis la formation du mouvement, nous sommes descendues dans la rue et avons frappé à toutes les portes, demandant que des mesures sérieuses soient prises pour les personnes portées disparues en Syrie, pour l'avenir de notre pays.

En tant que familles de détenus, nous sommes profondément frustrés par l'inaction collective et par l'abdication de responsabilité de la part du Conseil de sécurité, qui devrait s'attaquer à ce crime contre l'humanité. Mes collègues lui ont fait part de nos histoires et de nos demandes, mais, à ce jour, aucun progrès n'a été

réalisé. Nous entendons des excuses sur la nécessité d'accorder la priorité à d'autres questions humanitaires ou politiques en Syrie ; on nous dit que ce n'est pas le moment de se concentrer sur les détenus. Mais toutes ces questions sont liées, et le Conseil peut et doit les traiter toutes en même temps.

Je m'adresse au Conseil aujourd'hui avec l'urgence supplémentaire de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Je demande un appui unifié à la libération unilatérale et à grande échelle de toutes les personnes détenues dans les prisons et les centres de détention non officiels, où elles sont à l'étroit, exposées à la torture et privées de nourriture, d'eau, d'installations sanitaires et de soins médicaux appropriés. Ces centres sont des lieux idéaux pour la propagation de maladies et de virus.

Comment nos proches pourront-ils survivre à une épidémie de COVID-19 dans ces conditions ? Au minimum, les organisations médicales et humanitaires internationales doivent être autorisées à avoir un accès régulier et inconditionnel aux centres de détention, surtout si l'on considère la récente escalade des infections à la COVID-19 en Syrie et le manque de transparence du régime syrien sur l'ampleur réelle de l'épidémie.

Le Conseil doit faire pression sur les autorités syriennes et les autres acteurs pour qu'ils publient immédiatement les noms des personnes détenues dans tous les lieux de détention, et donnent des informations sur le lieu de leur détention et sur leur situation. La torture et les mauvais traitements doivent cesser immédiatement, et les détenus doivent être autorisés à avoir des contacts réguliers avec leur famille. Dans les cas où les détenus sont décédés, les familles doivent être informées des causes et avoir accès aux lieux d'inhumation.

Je réitère que nous, familles de détenus, n'acceptons pas que les échanges de prisonniers organisés entre les parties militaires se substituent à une solution globale au crime que sont les détentions illégales et les disparitions forcées en Syrie. Nos proches nous ont été injustement arrachés, et ils doivent être libérés ; c'est leur droit et le nôtre.

Nous nous félicitons des procès en Allemagne de personnes accusées de torture parrainée par l'État en vertu du principe de compétence universelle. Nous encourageons les autres pays à suivre l'exemple de l'Allemagne en matière de justice. Cependant, notre véritable espoir est de voir les auteurs de ces crimes comparaître devant la Cour pénale internationale.

Notre situation est urgente. Des jeunes femmes et des jeunes hommes sont arrêtés en ce moment même, et des proches risquent de contracter la COVID-19 aujourd'hui. En ce moment, des familles éplorées recherchent leurs proches sur des photos de corps torturés.

Je reçois fréquemment des messages de familles de détenus, parfois des dizaines par jour. Elles n'ont pas renoncé à exiger des réponses à propos de leurs proches. Je me demande combien de membres du Conseil de sécurité peuvent également dire qu'ils n'ont pas renoncé à leur responsabilité de protéger les civils, de défendre les droits de l'homme et de faire en sorte que justice soit faite.

Annexe III

Déclaration de M. Niels Annen, Ministre d'État au Ministère fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne

Je remercie M^{me} Mustafa pour son témoignage et pour son appel à la justice. Peu de personnes ont fait preuve d'autant de courage en exigeant que les responsables rendent des comptes.

Selon les chiffres fournis par le Réseau syrien des droits de l'homme, près de 150 000 personnes ont disparu, et les forces du régime syrien sont responsables de 90 % de ces disparitions. Où sont ces personnes ? Plus de 14 400 Syriens sont morts des suites de tortures, dont près de 99 % aux mains des forces du régime syrien. La dureté des photos du dossier « César » révèle leurs souffrances. Nous ne devons pas oublier ces visages. Nous leur devons de faire des progrès en matière de justice et de responsabilité. Wafa Mustafa et toutes les familles des détenus et des personnes disparues ont le droit de savoir ce qui est arrivé à leurs proches dans les prisons syriennes.

La résolution 2254 (2015) demande la libération immédiate des personnes détenues arbitrairement, en particulier les femmes et les enfants. Mais depuis son adoption en décembre 2015 (voir S/PV.7588), les détentions arbitraires, les disparitions forcées, la torture et les violences sexuelles dans les prisons et les centres de détention syriens se poursuivent sans relâche.

Aujourd'hui, le Conseil de sécurité doit exhorter d'une seule voix toutes les parties à libérer immédiatement la totalité des personnes détenues arbitrairement, en commençant par les plus vulnérables, à savoir les femmes et les enfants, les malades, les blessés et les personnes âgées. Cet appel doit être lancé haut et fort et viser particulièrement le régime syrien, qui détient l'écrasante majorité des détenus. J'appelle également le régime syrien à autoriser l'accès immédiat, inconditionnel et sans entrave des organisations humanitaires compétentes à l'ensemble de ses prisons et de ses centres de détention. Enfin, le régime syrien doit informer les familles du sort des disparus et du lieu où ils se trouvent.

Je tiens également à remercier l'Envoyé spécial Pedersen pour son exposé. Nous soutenons pleinement son analyse selon laquelle la paix et la réconciliation en Syrie ne peuvent être réalisées que par un processus politique mené sous les auspices de l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015). Je me félicite donc de l'intention de M. Pedersen de reprendre enfin les travaux de la Commission constitutionnelle. J'invite instamment toutes les parties à répondre à cette invitation et à coopérer de manière constructive. En outre, je me fais l'écho de l'appel de M. Pedersen en faveur d'un cessez-le-feu complet, immédiat et national.

Dans son dernier rapport, la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne a détaillé les violations des droits de l'homme et les crimes de guerre commis à Edleb. Ce rapport ainsi que les conclusions de l'Équipe d'enquête et d'identification de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de la Commission d'enquête du Siècle de l'ONU démontrent que le régime syrien et ses alliés sont responsables d'attaques aveugles contre les civils et les infrastructures civiles dans le nord-ouest de la Syrie.

L'Allemagne continue de soutenir tous les efforts, en particulier ceux du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne pour veiller à ce que les crimes et les atrocités les plus graves commis pendant le conflit syrien ne restent pas impunis, que les auteurs soient tenus de rendre des comptes et que les victimes obtiennent justice.

Les conclusions de ces rapports doivent faire l'objet d'un suivi ; nous ne devons pas tolérer l'impunité. La Russie et la Chine ont bloqué le renvoi de la situation en Syrie à la Cour pénale internationale (CPI). C'est à cause d'eux que ceux qui ont commis et commettent encore les crimes les plus graves en Syrie ne peuvent être traduits en justice devant la CPI.

Cependant, les juridictions nationales commencent à combler ce vide. Deux anciens responsables de l'appareil de répression du régime syrien ont été accusés de crimes contre l'humanité par un tribunal de Coblence, en Allemagne. Pour la première fois, les enlèvements, actes de torture et atteintes aux droits commis dans les prisons syriennes sont poursuivis devant un tribunal en Allemagne. Dans le même temps, des membres de Daech sont également traduits devant des tribunaux allemands ; plusieurs ont déjà été condamnés. De plus, les autorités allemandes ont récemment arrêté deux hommes pour leur soutien au Front el-Nosra et pour avoir commis des crimes de guerre en Syrie. Notre message est clair : quiconque commet des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre ne peut se sentir en sécurité nulle part et finira par être tenu pour responsable.

J'appelle tous les autres États à utiliser tous les moyens légaux à leur disposition pour poursuivre les auteurs de ces actes, et j'appelle le Conseil de sécurité à assumer enfin ses responsabilités, à se joindre à la lutte contre l'impunité et à faire en sorte que les responsables de la torture et des meurtres dans les prisons syriennes et d'autres atrocités aient à répondre de leurs actes. Les victimes méritent que justice soit faite.

Annexe IV**Déclaration de M. Marc Pecsteen de Buytswerve, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais commencer par remercier M. Pedersen pour son exposé et M^{me} Mustafa pour sa présentation émouvante.

Fin mars, M. Pedersen a lancé un appel comportant trois éléments principaux : la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat à l'échelle nationale, la nécessité d'une libération massive des détenus et la nécessité d'un accès humanitaire complet (voir S/2020/254). Ces éléments sont en effet essentiels – également dans la lutte contre les maladies à coronavirus – et nous continuons d'accorder notre soutien en vue de mettre pleinement en œuvre les efforts relatifs à ces éléments. Soyons clairs : au cours du mois dernier, le nombre des infections en Syrie a doublé. Bien que les chiffres soient faibles, le fait que la pandémie se soit propagée dans tout le pays est inquiétant, d'autant plus que les capacités de dépistage restent limitées. La prévention de cette propagation doit être une priorité absolue pour la Syrie, car le virus pourrait non seulement entraîner une crise sanitaire, mais aussi une nouvelle aggravation des conditions socio-économiques désastreuses auxquelles sont confrontés les Syriens dans tout le pays.

Nous sommes soulagés par le calme relatif qui règne dans le nord-ouest du pays depuis l'accord de cessez-le-feu russo-turc mis en œuvre au début du mois de mars. Toutefois, les attaques récentes illustrent la fragilité de la situation. Nous répétons que les opérations antiterroristes, quelles qu'elles soient, sont tenues de respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire. Les risques que courent des centaines de milliers de civils vulnérables dans cette région sont énormes. C'est pourquoi nous invitons toutes les parties à s'abstenir de toute violence, à apaiser les tensions et à faire preuve de la retenue maximale. L'ONU doit jouer un rôle charnière dans la mise en œuvre d'un cessez-le-feu national, ainsi que dans sa surveillance.

Les récentes manifestations dans le sud, et ailleurs dans le pays, sont le symptôme d'une crise bien plus grave. Peu de progrès ont été réalisés au niveau politique. Pourtant, après neuf années de violence et de répression brutale, le long chemin qui mène à la paix ne peut passer que par un processus politique ouvert à tous. Nous encourageons donc toutes les parties, en particulier les autorités syriennes, à s'impliquer pleinement dans la réunion de la Commission constitutionnelle prévue prochainement. Le volet politique doit être redynamisé d'urgence, conformément à une mise en œuvre immédiate et complète de la résolution 2254 (2015).

Il est tout aussi urgent de faire des progrès tangibles s'agissant des prisonniers politiques et des personnes disparues. Il est grand temps de sortir de la logique des échanges de prisonniers « un contre un ». Il est grand temps que les autorités syriennes libèrent les personnes détenues arbitrairement et communiquent des informations sur toutes les personnes disparues. L'accès aux détenus doit être garanti conformément aux réglementations internationales. Comme l'a dit M^{me} Mustafa, les familles des disparus continuent de souffrir du manque d'informations sur le sort de leurs proches. Elles sont en situation de deuil émotionnel, mais elles sont également confrontées aux conséquences des restrictions administratives et judiciaires permanentes qui affectent leur vie au quotidien. Nous invitons donc à une mobilisation soutenue de l'Envoyé spécial à cet égard.

Nous saluons également le courage et l'action de M^{me} Mustafa en ce qui concerne l'établissement des responsabilités. Si l'on veut rompre le cycle de la violence, il faut que justice soit rendue. La Belgique est très favorable à toutes les initiatives visant à établir les responsabilités, notamment au Mécanisme international, impartial et

indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, ainsi qu'à l'appui qu'il apporte aux procès pénaux dans les juridictions nationales et internationales.

Enfin, l'état actuel de l'économie syrienne résulte de neuf années de guerre, de la corruption, de la mauvaise gestion et de l'oppression. Les sanctions de l'Union européenne visent les personnes qui ont ordonné ou se sont livrés à des attaques et des actes de torture contre leurs propres concitoyens, qui ont fabriqué ou utilisé des armes chimiques, ou qui ont profité de l'économie de guerre pour leur enrichissement personnel. Ces sanctions sont soigneusement élaborées pour éviter toute conséquence humanitaire négative ou imprévue sur les personnes qui ne sont pas visées. L'Union européenne et ses États membres n'ont cessé de soutenir le peuple syrien et, collectivement, représentent le plus important donateur humanitaire à la Syrie, comme l'a clairement illustré la dernière Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, qui s'est tenue à la fin du mois de juin. De fait, notre contribution dépasse 17 milliards d'euros depuis le début de la guerre en Syrie.

Annexe V**Déclaration de M. Geng Shuang, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé. Nous lui savons gré des efforts constants qu'il déploie dans des circonstances très difficiles. Je remercie également M^{me} Mustafa de son exposé.

La position de la Chine sur la question syrienne est cohérente. Nous sommes, depuis le tout début, favorables à un processus politique dirigé et pris en main par les Syriens. Nous encourageons l'Envoyé spécial à faire tout ce qui est en son pouvoir pour promouvoir le dialogue politique et renforcer la confiance mutuelle entre les parties concernées, et nous l'appuyons dans ces efforts. Nous espérons que les appels au cessez-le-feu lancés par le Secrétaire général et l'Envoyé spécial seront entendus par toutes les parties au conflit, de manière à favoriser un environnement propice aux négociations.

Nous sommes heureux d'apprendre que la Commission constitutionnelle tiendra son troisième cycle de consultations avant la fin du mois d'août et nous attendons avec intérêt les nouveaux progrès qui seront réalisés dans ce contexte. Cela pourrait faire naître une occasion si les parties syriennes entament des échanges constructifs tant entre elles qu'avec l'Envoyé spécial, dans le cadre de la Commission constitutionnelle.

La Chine se félicite de la convocation virtuelle du sommet du processus d'Astana le 1^{er} juillet, et de la déclaration commune qu'ont publiée par la suite l'Iran, la Russie et la Turquie. Cette déclaration contient de nombreux éléments positifs au regard de la situation syrienne, notamment une prise de position contre les visées séparatistes, l'opposition à la saisie et au transfert, en toute illégalité, de recettes pétrolières revenant à la Syrie, et le rejet de toutes les sanctions unilatérales. La Chine serait heureuse que le processus d'Astana continue de contribuer au processus politique en Syrie.

Quant à la situation économique en Syrie, nous sommes profondément préoccupés par le tableau sombre qu'en a brossé l'Envoyé spécial. La dévaluation de la monnaie syrienne et la flambée des prix des denrées alimentaires exacerbent la gravité de la situation humanitaire en Syrie et accentuent encore les souffrances du peuple syrien dans tout le pays. Le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ont à plusieurs reprises tiré la sonnette d'alarme sur l'insécurité alimentaire en Syrie.

Les facteurs qui expliquent la souffrance du peuple syrien sont évidentes. Des années de blocus économique et de sanctions illégales ont aggravé la situation socioéconomique et humanitaire, compromis les moyens de subsistance du peuple syrien et causé des difficultés considérables pour les civils innocents, en particulier les femmes et les enfants. En cette période critique, les sanctions unilatérales ont amoindri encore plus la capacité de la Syrie d'assurer l'accès à la nourriture, aux fournitures sanitaires essentielles et au soutien médical pour faire face à la pandémie de maladie à coronavirus. Ces sanctions sont inhumaines et totalement inacceptables.

La communauté internationale doit prendre des mesures pour aider le Gouvernement syrien à surmonter ces difficultés économiques et humanitaires. Nous exhortons les pays concernés à répondre activement aux appels du Secrétaire général et de son envoyé spécial visant une levée immédiate des sanctions unilatérales. Nous demandons également au Bureau de la coordination des affaires humanitaires de faire en sorte qu'une évaluation de l'impact humanitaire des sanctions unilatérales fasse partie intégrante de ses rapports sur la situation humanitaire. Ceux qui prétendent

que les sanctions unilatérales n'ont pas porté préjudice à la Syrie devraient se joindre à la Chine et à de nombreux autres pays pour demander un rapport du Secrétaire général sur cette question.

Nous saluons les efforts que déploient les parties concernées pour maintenir le cessez-le-feu et promouvoir la stabilité en Syrie. La communauté internationale doit être vigilante et garder un œil sur les activités terroristes dans le nord-ouest du pays. Nous ne devons pas permettre aux groupes terroristes de tirer profit de la situation actuelle. Le Conseil de sécurité doit appuyer l'appel de l'Envoyé spécial en faveur d'une lutte antiterroriste efficace, concertée et ciblée. Nous invitons les parties concernées à lancer des négociations et à prendre des mesures concrètes en matière de lutte contre le terrorisme.

L'avenir de la Syrie doit être décidé par les Syriens, sans ingérence étrangère. Il est fondamental de respecter et de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. La Chine continuera d'apporter son appui aux bons offices de l'Envoyé spécial dans l'exécution de son mandat, défini dans la résolution 2254 (2015), et de collaborer avec la communauté internationale au service d'une paix durable en Syrie.

Annexe VI

Déclaration de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé. Je voudrais à mon tour remercier M^{me} Mustafa, non seulement d'être présente à la visioconférence de ce jour, mais aussi d'avoir décidé de faire entendre sa voix pour appeler l'attention sur les nombreuses femmes et filles qui vivent toujours en détention en Syrie. Beaucoup auraient pu légitimement choisir de tourner la page, mais sa détermination à défendre les intérêts des familles de personnes détenues est une source d'inspiration.

Les personnes en détention, de même que celles qui se trouvent dans des camps surpeuplés, courent un plus grand risque de subir les conséquences potentielles dévastatrices d'une pandémie. Mais elles souffrent en outre d'une autre épidémie, celle qui consiste à vivre toute leur vie sans savoir quand leur cauchemar prendra fin et quand elles pourront retrouver leurs familles.

La libération unilatérale de détenus pour des motifs humanitaires dans le contexte de la pandémie de coronavirus permettra de donner, et donnera, un sentiment d'humanité aux nombreuses familles qui ne savent toujours pas où se trouvent leurs proches. En conséquence, nous continuons à encourager l'Envoyé spécial et les États Membres qui en ont les moyens à intensifier leurs efforts jusqu'à ce que des résultats plus significatifs soient obtenus dans ce domaine.

La République dominicaine invite la République arabe syrienne, en coordination avec les organisations internationales concernées, la société civile, les organisations de femmes et les jeunes, à joindre leurs efforts à ceux d'autres Syriens pour atteindre cet objectif. Si nous voulons instaurer réellement une paix pérenne en Syrie, les familles doivent être réunies, la justice doit être rendue, le principe de responsabilité doit être respecté et l'impunité doit cesser. Les familles sont le tissu même de la société dont les nations sont faites. S'il y a de la volonté politique, des efforts conjoints et de la détermination, cela pourrait être le point de départ vers l'édification du pays que les Syriens appellent légitimement de leurs vœux.

Nous nous réjouissons d'apprendre que la Commission constitutionnelle pourra se réunir à la fin du mois d'août pour la première fois en près de 10 mois. Par ailleurs, nous sommes pleinement conscients du processus difficile et complexe qui a finalement permis d'organiser cette réunion ; c'est pourquoi, tout en faisant preuve d'un optimisme prudent, nous souhaitons à tous les participants une session couronnée de succès, et nous les encourageons à continuer d'avancer avec la diligence que mérite cette question.

Le peuple syrien ne peut pas attendre plus longtemps. Il ne doit pas continuer à nourrir le sentiment de défaite, de méfiance ou de désespoir qui l'habite depuis si longtemps à la suite d'un long et douloureux conflit. L'espoir doit revenir. À cet égard, les manifestations pacifiques qui ont eu lieu ces dernières semaines à propos de toute une série de griefs doivent être autorisées et ces griefs doivent être entendus. Il faut éviter la violence et les tensions, et promouvoir le dialogue et des solutions durables.

Pour terminer, nous réaffirmons notre plein appui à un processus politique conduit et pris en main par les Syriens, et facilité par l'Organisation des Nations Unies, conformément aux dispositions de la résolution 2254 (2015), qui peut permettre de réaliser les aspirations légitimes d'un peuple lourdement éprouvé par le conflit.

Nous exhortons toutes les parties au conflit, ainsi que tous les acteurs concernés, à respecter les accords de cessez-le-feu afin de protéger les civils et à s'abstenir de toute violation du droit humanitaire international.

Le monde suit de près la situation. Justice sera rendue et les responsabilités des uns et des autres seront établies.

Annexe VII

Déclaration de M. Gert Auväärt, Représentant permanent adjoint de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et M^{me} Wafa Mustafa de leurs exposés.

Nous nous réjouissons d'apprendre que dans une large mesure, le cessez-le-feu à Edleb continue d'être respecté. Toutefois, à l'instar d'autres membres du Conseil, nous sommes préoccupés par les violences sporadiques qui persistent dans le nord-ouest de la Syrie. Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons été témoins d'un attentat contre une patrouille conjointe russo-turque, ainsi que de l'explosion d'une voiture piégée à Bab el-Salam, qui a fait au moins cinq morts. Les auteurs de ces crimes doivent répondre de leurs actes.

En ce qui concerne la situation politique, nous constatons de nouveaux revers. Malheureusement, ce conflit de neuf ans est loin d'être terminé. Les efforts de reconstruction et d'unification du pays continuent de se heurter à de grosses difficultés, car Damas prend des mesures unilatérales qui entravent un règlement politique. Ce week-end, le Gouvernement syrien a organisé des élections dans les zones qui sont sous son contrôle. Cependant, les citoyens syriens des zones contrôlées par l'opposition et de l'étranger n'ont pas pu participer à ces prétendues élections. En d'autres termes, des millions de citoyens syriens ont été privés de leur droit d'exprimer librement leur volonté politique dans le cadre d'élections régulières.

Cet acte va clairement à l'encontre de la feuille de route politique établie dans la résolution 2254 (2015). Par conséquent, la communauté internationale ne reconnaîtra pas ces élections, ni aucune autre élection, tant qu'une transition politique crédible ne sera pas en cours en Syrie.

Malheureusement, jusqu'à présent, Damas n'est pas sincèrement engagé en faveur du processus politique, même s'il existe un accord sur la tenue des réunions de la Commission constitutionnelle. Plutôt, le Gouvernement syrien continue d'utiliser la force contre son propre peuple. Les actes de torture dont sont victimes les personnes détenues arbitrairement sont un exemple flagrant de cette approche brutale.

M^{me} Mustafa nous a décrit en détail la situation des détenus dans les prisons syriennes surpeuplées, ce qui nous a encore plus convaincus de la gravité du problème. L'Estonie exige la libération immédiate et unilatérale des Syriens détenus arbitrairement, en particulier des femmes et des mineurs.

Annexe VIII**Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et M^{me} Wafa Mustafa pour leurs interventions.

Il est urgent de relancer un processus politique crédible, afin de ramener la Syrie et la région sur le chemin de la stabilité.

La France ne reconnaîtra pas les résultats du simulacre d'élections organisées dans les zones contrôlées par le régime le 19 juillet. Pour être légitime, toute élection doit remplir les critères fixés par la résolution 2254 (2015) : être libre et transparente, se dérouler sous la supervision des Nations Unies, permettre à tous les Syriens, y compris de la diaspora, d'y participer. Les récentes élections parlementaires n'ont rempli aucun de ces critères et ont privé de leur vote des millions de Syriens déplacés et réfugiés.

Le seul processus politique légitime se tient à Genève, sous l'égide des Nations Unies. Nous appelons à la reprise des discussions dans les meilleurs délais pour préparer la troisième réunion de la Commission constitutionnelle. La poursuite du blocage des travaux par le régime est inacceptable. Il sera de la responsabilité de ce Conseil d'en prendre acte si ses travaux sont de nouveau bloqués.

La Commission constitutionnelle ne pourra pas à elle seule mettre en place une transition politique crédible. Tous les éléments de la résolution 2254 (2015) doivent être mis en œuvre pour répondre aux attentes de la population syrienne. M^{me} Mustafa nous a rappelé l'importance de progresser sur la question des détenus et des personnes disparues. Le Conseil doit s'unir en réponse à son appel et à celui de l'Envoyé spécial à libérer les prisonniers et à faciliter l'accès aux centres de détention.

La mise en place d'un cessez-le-feu sous l'égide des Nations Unies reste plus que jamais nécessaire. L'instabilité croissante, notamment dans les zones reconquises par le régime et dans le nord-ouest, ainsi que la résurgence de Daech dans le centre du pays, sont inquiétantes. La pandémie de maladie à coronavirus se propage, y compris dans le nord-ouest, alors que l'accès humanitaire à cette région s'est réduit faute d'accord du Conseil.

La trêve dans le nord-ouest doit être préservée, et une cessation immédiate des hostilités et une pause humanitaire doivent être mises en œuvre conformément à la résolution 2532 (2000), qui a endossé l'appel du Secrétaire général. C'est la condition pour unir nos efforts dans la lutte contre les groupes terroristes listés par le Conseil, dans le plein respect du droit international humanitaire.

Dans le contexte actuel, la priorité demeure de répondre aux besoins humanitaires immenses de la population partout en Syrie. C'est ce à quoi la France et l'Union européenne se sont de nouveau engagées lors de la quatrième Conférence de Bruxelles. La France regrette le non-renouvellement du mécanisme d'aide transfrontalière pour le point de passage de Bab el-Salam, qui constituait un accès vital pour 1,3 million de personnes dans la région d'Alep. Nous continuerons à aider les Syriens et à nous assurer que cette aide n'est pas détournée et manipulée par le régime.

La crise économique en Syrie est le fruit de la gestion économique désastreuse, de la corruption chronique et de la destruction par le régime de son propre pays. Les sanctions européennes visent des individus et des entités qui participent à la répression et profitent des retombées du conflit. Elles sont assorties de dispositifs permettant de préserver l'aide humanitaire et médicale.

La France comme l'Union européenne ne financeront pas la reconstruction tant qu'un processus politique crédible ne sera pas enclenché. La France continuera d'apporter son plein appui aux mécanismes de lutte contre l'impunité et salue à cet égard le dernier rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur Edleb.

Annexe IX

Déclaration de M. Niandou Aougi, Représentant permanent adjoint du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé et M^{me} Wafa Mustafa de sa présentation. Je souhaite une chaleureuse bienvenue au Représentant permanent de la République arabe syrienne, Bashar Ja'afari, et au Représentant permanent de l'Iran, Majid Takht Ravanchi.

Je voudrais, pour commencer, condamner vigoureusement le récent attentat terroriste perpétré à Izaz, qui a fait huit morts et plus de 80 blessés, dont des femmes et des enfants. Cette attaque est un signe indéniable que les groupes terroristes ont profité de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) pour se regrouper et frapper à nouveau. Ma délégation réaffirme que la communauté internationale et le Gouvernement syrien doivent poursuivre leurs efforts de lutte contre le terrorisme, dans le respect du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme, en parallèle avec la lutte tout aussi importante contre la pandémie de COVID-19.

Le Niger exprime à nouveau son appui à un cessez-le-feu national en Syrie, comme le demandent le Secrétaire général et son envoyé spécial Geir Pedersen, afin que tous les efforts puissent être mobilisés contre la pandémie de COVID-19.

L'accord de cessez-le-feu entre la Russie et la Turquie du 6 mars est toujours en vigueur et a contribué à réduire les hostilités dans le nord-ouest de la Syrie, malgré certaines violations observées dans la zone de déconfliction. Nous appelons les parties syriennes à tirer parti de cette synergie, avec le concours de l'Envoyé spécial Pedersen, afin de progresser vers un cessez-le-feu global.

Ma délégation reste persuadée qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise syrienne. Le seul moyen viable de régler la crise est une solution politique durable, inspirée et prise en charge par les Syriens eux-mêmes, avec l'appui de l'ONU, et conformément à la résolution 2254 (2015). À cet égard, nous espérons voir de réels progrès à la prochaine réunion de la Commission constitutionnelle en août. Nous engageons instamment toutes les parties concernées à faire preuve d'ouverture et à se montrer disposées à négocier de bonne foi au nom d'une paix durable en Syrie. L'ONU doit apporter tout l'appui nécessaire à ce processus, conformément à la résolution 2254 (2015).

Le Niger prend note des récentes élections législatives en Syrie. Cependant, nous insistons sur le fait que tout processus politique doit être ouvert à tous les Syriens afin de garantir l'intégrité et la légitimité des institutions qui résulteraient d'un tel exercice.

Alors que le nombre de cas de COVID-19 augmente en Syrie, ma délégation se fait l'écho de l'appel lancé par l'Envoyé spécial à toutes les parties pour qu'elles envisagent de libérer les détenus et prennent des mesures utiles pour retrouver la trace des personnes portées disparues. De telles mesures peuvent favoriser la confiance entre les parties alors qu'elles se préparent au prochain cycle de pourparlers politiques.

Nous appelons également à une dérogation humanitaire ou une suspension des sanctions économiques unilatérales qui peuvent saper la capacité de la Syrie de lutter contre la pandémie. Les sanctions unilatérales actuellement en vigueur plombent l'économie syrienne, une situation que la propagation de COVID-19 ne fera qu'exacerber non seulement pour la Syrie, mais aussi pour ses voisins, comme c'est le cas du Liban, qui accueille des millions de réfugiés syriens dans un contexte de crise économique grave. Les conséquences de l'effondrement de l'économie syrienne touchent les Syriens, qu'ils se trouvent dans des zones contrôlées par le Gouvernement ou ailleurs.

Pour terminer, il est grand temps que les membres du Conseil de sécurité cessent de politiser cette crise et trouvent le plus petit dénominateur commun afin d'appuyer et de faire avancer le processus politique en Syrie. Les accusations des uns et les dénégations des autres non seulement ne feront pas avancer la recherche d'une solution politique, ils prolongeront également les souffrances des Syriens.

Annexe X**Déclaration de M^{me} Diani Jamesha Arianne Prince, Conseillère à la Mission permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et M^{me} Mustafa de leurs exposés.

Il n'y a pas de réponse militaire au conflit syrien qui dure depuis 10 ans. Seul un engagement indéfectible en faveur d'un processus politique inclusif, conformément à la résolution 2254 (2015), permettra de mettre un terme aux souffrances du peuple syrien. C'est pourquoi Saint-Vincent-et-les Grenadines continue d'appuyer les efforts déterminés menés par l'Envoyé spécial en ce sens. Nous nous félicitons de son intention de convoquer une nouvelle session de la Commission constitutionnelle vers la fin du mois d'août. Nous espérons que cette réunion aura bien lieu et qu'elle sera placée sous le signe d'un dialogue constructif.

La situation en matière de sécurité en Syrie est étroitement liée à l'avancement et au succès du processus politique. Sans un calme durable, le processus sera fortement entravé et la situation humanitaire déjà désastreuse s'aggravera. Malgré la précarité des conditions de sécurité dans le pays, l'accord de cessez-le-feu de mars est une étape encourageante qui a jeté les bases de ce qui deviendra, espérons-le, une cessation totale des hostilités à l'échelle nationale.

Nous prenons note du sommet tripartite qui s'est tenu le 1^{er} juillet dans le cadre du processus d'Astana. Nous applaudissons les efforts sérieux déployés par les garants d'Astana et appelons de nos vœux l'implication de l'ONU. Nous sommes favorables à la poursuite du dialogue et à une action diplomatique utile des États pour préserver le cessez-le-feu dans le nord-ouest et promouvoir le processus politique dans son ensemble.

La Syrie ne doit pas être utilisée comme le théâtre d'affrontements géopolitiques, et il est impératif que sa souveraineté et son intégrité territoriale soient respectées et préservées. Cela exige le retrait de toutes les forces étrangères non autorisées et la poursuite de la lutte contre les groupes terroristes désignés par le Conseil de sécurité qui cherchent à exploiter le cessez-le-feu et la pandémie de maladie à coronavirus. En ce qui concerne les efforts de lutte contre le terrorisme, nous réaffirmons que toutes les activités doivent être menées dans un esprit de collaboration, ciblées et conformes au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme.

Les mesures de confiance sont essentielles au processus de règlement du conflit. À cet égard, nous soulignons l'importance d'aborder la question des détenus, en particulier compte tenu de la pandémie. Qui plus est, le sort des personnes portées disparues reste à élucider. Ces questions doivent recevoir l'attention urgente qu'elles méritent afin de favoriser la confiance et d'assurer la transparence et la responsabilité.

Nous restons profondément préoccupés par la détérioration rapide de la situation économique en Syrie, qui a été aggravée à la fois par les répercussions inévitables de la pandémie et par le maintien des mesures coercitives unilatérales. Ces mesures ne font qu'intensifier et prolonger la détresse du peuple syrien, qui souffre déjà des effets dévastateurs de l'inflation monétaire et du manque d'accès aux produits de base. C'est pourquoi nous appelons une fois de plus à la levée de toutes les mesures coercitives unilatérales pour aider la Syrie à faire face aux défis actuels.

La situation en Syrie exige de notre part une attention soutenue et une approche pragmatique pour assurer le rétablissement de la paix et de la stabilité. Par-dessus tout, nous devons toujours placer le peuple syrien au premier plan de toutes nos délibérations et nous rappeler que c'est à lui qu'il appartient de tracer son propre destin.

Annexe XI

Déclaration de la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous nous réjouissons de votre participation, Monsieur le Ministre, à la séance d'aujourd'hui. Je voudrais commencer par remercier l'Envoyé spécial Geir Pedersen et M^{me} Wafa Mustafa pour leurs exposés d'aujourd'hui.

L'Afrique du Sud se félicite du calme relatif qui règne dans toute la Syrie, en particulier dans le nord-ouest, en dépit de cas isolés et sporadiques d'hostilités dans certaines parties du nord-ouest et du nord-est du pays. L'Afrique du Sud est toutefois préoccupée par la résurgence de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), en particulier par ses opérations dans des zones densément peuplées et ses efforts pour étendre sa portée géographique. Il semble que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ait élargi l'étendue des opérations de l'EIIL.

Il n'y aura pas de paix si l'ingérence étrangère se poursuit en Syrie. C'est pourquoi nous appelons au retrait de toutes les troupes étrangères et des groupes armés dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie. La Syrie ne peut pas continuer à être un champ de bataille par procuration des ambitions des groupes terroristes et des rivalités internationales.

À cet égard, nous voudrions également déclarer que tous les États ont le droit souverain de faire face à la menace du terrorisme dans leur propre pays. Toutefois, les actions menées pour lutter contre le terrorisme doivent être conformes aux responsabilités et obligations découlant du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

En tant que membres du Conseil de sécurité, nous avons tous le même objectif en ce qui concerne la Syrie, à savoir un cessez-le-feu permanent qui ouvrira la voie à un environnement favorable dans lequel un dialogue inclusif dirigé par la Syrie et visant à parvenir à une solution politique durable reflétant la volonté du peuple syrien pourra avoir lieu.

À cet égard, nous attendons avec intérêt que le petit organe de la Commission constitutionnelle se réunisse à nouveau à Genève à la fin du mois d'août. Nous appelons toutes les parties et tous les participants à s'engager de manière constructive dans ces discussions afin de convenir de mesures concrètes en vue de la rédaction d'une nouvelle Constitution tandis que nous travaillons à la paix et à la stabilité pour tous les Syriens. En œuvrant pour un processus de paix crédible, l'Afrique du Sud encourage toutes les parties à s'engager dans des mesures de confiance et d'établissement de la confiance.

L'Afrique du Sud reste profondément troublée par le maintien en détention d'individus, y compris des femmes et des enfants, par les parties dans les zones sous leur contrôle effectif. Il est inacceptable que des personnes soient détenues sans motif apparent. À cet égard, l'Afrique du Sud appelle toutes les parties au conflit à se conformer à leur obligation de respecter le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire concernant les personnes privées de liberté. Nous continuons à demander aux parties de libérer les civils détenus, en particulier les femmes, les enfants, les personnes âgées et les groupes vulnérables, qui, en ces temps de COVID-19, comprennent les malades et les personnes souffrant de problèmes médicaux sous-jacents.

Conformément aux mesures de confiance et pour promouvoir les progrès à cet égard, l'Afrique du Sud exhorte la communauté internationale à soutenir l'appel du Secrétaire général à alléger les mesures économiques coercitives unilatérales

imposées au Gouvernement syrien. Il est clair que les sanctions imposées ont accru les pressions économiques dans le pays, exacerbé la situation humanitaire désastreuse actuelle et ajouté une pression supplémentaire en raison de l'impact de la COVID-19.

À la lumière de la pandémie de COVID-19, l'Afrique du Sud réitère la nécessité pour les parties d'adhérer à la pleine mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu d'Edleb ainsi qu'à la cessation immédiate des hostilités à travers la Syrie. L'Afrique du Sud réitère également son appel en faveur de l'acheminement sûr, sans entrave et impartial de l'aide et de l'assistance humanitaires à tous ceux qui en ont besoin, conformément aux dispositions du droit international humanitaire.

En conclusion, l'Afrique du Sud souhaite rappeler qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la situation en Syrie. Seuls la confiance, le dialogue et la négociation entre les parties, par le biais d'un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par la Syrie conformément à la résolution 2254 (2015), peuvent instaurer la paix et une stabilité durables.

Annexe XII

Déclaration de M. Kais Kabtani, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la Syrie, M. Pedersen, et M^{me} Mustafa pour leurs exposés. Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer le soutien de la Tunisie aux bons offices de M. Pedersen pour faire avancer la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015).

Après près d'une décennie de conflit et de destruction, les perspectives pour la Syrie, le peuple syrien et la région dans son ensemble n'ont jamais été aussi sombres. L'Envoyé spécial Pedersen a décrit avec éloquence ces tendances inquiétantes dans son exposé, et je voudrais en souligner certaines à titre national.

Sur les fronts économique et humanitaire, le tableau est sombre et, à notre avis, il faut que le Conseil de sécurité s'y intéresse de toute urgence. La Syrie est confrontée à une chute économique et à une paupérisation accrue de la population, qui sont exacerbées par l'impact de la maladie à coronavirus (COVID-19) et les difficultés économiques. L'ONU a mis en garde contre les risques de famine, compte tenu de l'insécurité alimentaire qui atteint des niveaux sans précédent, ainsi que des taux de pauvreté et de chômage massifs.

La recrudescence ces derniers jours des cas de COVID-19 et du niveau de mortalité dans toute la Syrie est un autre fait inquiétant qui risque d'aggraver la crise humanitaire, en particulier dans les zones vulnérables. Nous soulignons que la lutte contre la propagation du coronavirus doit être intensifiée de toute urgence, notamment par la fourniture suffisante et sans entrave de tests, de traitements et de médicaments, ainsi que par le soutien aux infrastructures médicales syriennes dégradées, afin d'éviter le pire des scénarios.

Sur le plan politique et sécuritaire, nous sommes préoccupés par les premiers signes d'une reprise du conflit dans le nord de la Syrie après plusieurs semaines de calme général, ainsi que par l'insécurité et l'agitation généralisées dans le sud du pays. Ces derniers jours, nous avons été témoins de la poursuite des provocations terroristes le long des lignes de contact à Edleb, des renforts militaires sur le terrain et de la reprise d'opérations militaires limitées dans les zones rurales d'Edleb et d'Alep. Nous appelons encore une fois toutes les parties à respecter leurs engagements, à apaiser les tensions et à faire preuve de la plus grande retenue pour permettre l'instauration d'un calme durable et d'une trêve.

Nous suivons également de près le processus en cours d'absorption ou de démantèlement des concurrents, ennemis et fauteurs de troubles parmi les factions terroristes et extrémistes à Edleb. Nous soulignons l'importance d'une approche collective visant à éradiquer le sanctuaire que des organisations terroristes figurant sur la liste du Conseil de sécurité, telles que Hay'at Tahrir el-Sham et Daech, ont établi à Edleb et au-delà, afin que toute paix s'installe à long terme en Syrie et dans la région. À cet égard, nous nous félicitons des efforts en cours pour s'attaquer à Daech sur tous ses fronts, y compris sa structure financière et économique en Syrie et dans la région.

La Tunisie est particulièrement préoccupée par le recrutement incessant de combattants en provenance de Syrie qui sont transférés pour alimenter le conflit et les troubles en Libye voisine. Cela nous rappelle brutalement que le vide laissé par le conflit et l'effondrement économique en Syrie permet aux forces d'instabilité plus larges de s'étendre du Moyen-Orient à l'Afrique du Nord.

Dans l'ensemble, la Syrie est malheureusement aujourd'hui au point zéro d'un effondrement régional qui nécessite l'attention et l'action collective de la communauté internationale et du Conseil pour inverser les tendances sécuritaires, humanitaires et socio-économiques négatives.

Nous attendons avec impatience la reprise des discussions de la Commission constitutionnelle à Genève le mois prochain. C'est peut-être la seule lueur d'espoir au milieu de l'aggravation de la crise. La situation critique dans laquelle se trouve la Syrie aujourd'hui oblige d'autant plus les parties syriennes à travailler ensemble de manière constructive et à rechercher des compromis et un terrain d'entente afin de faire progresser rapidement le processus politique sous la facilitation compétente de l'Envoyé spécial Pedersen.

Nous réaffirmons qu'il n'y a pas d'autre option viable qu'une solution politique, conforme à la résolution 2254 (2015) – une solution qui ait été élaborée par et pour les Syriens, qui mette fin au terrorisme et à l'intervention étrangère et qui préserve l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Annexe XIII

Déclaration de M^{me} Sonia Farrey, Coordonnatrice politique à la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen de son exposé. Je sais également gré à M^{me} Wafa Mustafa de son exposé sur le travail vital dont s'acquitte l'organisation Families for Freedom.

Nous sommes toujours profondément préoccupés par la situation qui règne dans le nord-ouest de la Syrie. Bien que les patrouilles russes et turques parviennent désormais, sous la menace constante, à parcourir toute la distance de l'autoroute M4, les informations faisant état de récentes frappes aériennes russes sur Bab, ainsi que d'une intensification des bombardements et des attaques terroristes, révèlent un risque réel de renouer avec les niveaux de conflit observés en début d'année.

Nous savons quel serait l'incidence humanitaire de la rupture du cessez-le-feu dans le nord-ouest. En l'occurrence, nous avons, avec le récent rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne (A/HRC/44/61) publié le 7 juillet, des preuves supplémentaires des insupportables souffrances, comme les qualifie le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, qu'ont endurés les enfants, les femmes et les hommes syriens pendant la campagne militaire livrée à Edleb en 2019 et en début d'année.

Citons notamment les attaques aveugles menées par les forces pro-régime, avec le soutien de la Russie, contre les civils, les hôpitaux et les écoles, les milliers de morts et de blessés, les arrestations, les actes de torture, les probables crimes de guerre par les forces extrémistes et les conditions de déplacement désastreuses à la frontière. C'est ce qui ressort clairement du rapport de la Commission d'enquête, qui conclut que 47 attaques ayant fait l'objet d'une enquête à Edleb ont été menées par les forces terrestres et aériennes du régime, aidées par les forces aériennes russes. La Commission estime également qu'il existe des motifs raisonnables de croire que des crimes de guerre ont été commis par le régime et par Hay'at Tahrir el-Cham. Il incombe à l'ONU et à ses États Membres, en particulier aux membres du Conseil, de veiller à ce que cela ne se reproduise pas.

Si le cessez-le-feu est rompu, il est probable que deux autres facteurs aggraveront les souffrances. Premièrement, des cas de maladie à coronavirus ont désormais été confirmés dans le nord-ouest, et le bilan commence à s'alourdir. Il serait difficile, quelles que soient les circonstances, de s'attaquer à une épidémie généralisée dans le nord-ouest, mais ce serait probablement impossible en cas de regain du conflit. Deuxièmement, du fait de la politisation de l'accès humanitaire par la Russie et la Chine, il est beaucoup plus difficile pour les personnes, au nombre de 1,3 million, qui avaient auparavant bénéficié de l'aide acheminée par le poste-frontière de Bab el-Salam de recevoir cette aide.

Les conséquences d'une nouvelle flambée épidémique et de la violence seraient catastrophiques. Le Royaume-Uni appelle donc une nouvelle fois à une cessation immédiate des hostilités, en écho aux demandes de l'Envoyé spécial et du Secrétaire général. Cet appel est aujourd'hui plus urgent que jamais. Nous exhortons toutes les parties à collaborer avec l'Envoyé spécial en vue d'un cessez-le-feu national.

Nous nous félicitons de la présence parmi nous de Wafa Mustafa aujourd'hui, et de son exposé, et nous rendons hommage à son travail essentiel et à l'action de Families for Freedom, à sa bravoure et à son combat pour les jeunes filles, les femmes et les familles qui ont été touchées par les détentions. Nous appelons le régime syrien à ouvrir le dialogue avec l'Envoyé spécial pour discuter de cette question

d'une importance capitale. Il faut que les prisonniers politiques et les personnes vulnérables soient massivement libérés, conformément à ce que nous avons tous convenu dans la résolution 2254 (2015). Les soins médicaux doivent être disponibles pour les personnes en détention.

Nous avons été émus par l'histoire que nous a relatée M^{me} Mustafa sur son père. De fait, on estime que 120 000 personnes sont toujours portées disparues à la suite de ce conflit. Il s'agit notamment de personnes disparues en conséquence d'exécutions sommaires, de détentions arbitraires et au secret, d'enlèvements, de séquestrations, d'asservissement, d'attaques au gaz sarin et d'autres atteintes aux droits de l'homme, ainsi que de combattants et de civils disparus en conséquence directe des combats, dans le cadre des ravages quotidiens de la guerre. Nous avons conscience du traumatisme psychologique subis par celles et ceux qui restent.

Le Royaume-Uni est fier d'apporter un soutien financier – 1,6 million de dollars entre 2019 et l'an prochain – aux efforts que déploie la Commission internationale pour les personnes disparues pour s'acquitter de l'immense tâche qui consiste à élucider le sort des personnes disparues en Syrie. Nous appuyons pleinement le rôle de la Commission, qui a mis au point une base de données impartiale sur les personnes disparues, et nous soulignons la nécessité d'un processus en la matière qui rende compte de toutes les personnes disparues, quel que soit leur rôle dans le conflit ou leur origine, conformément au droit international des droits de l'homme et à l'état de droit. Il s'agit d'un travail vital pour respecter le droit des familles des disparus à la justice, à la vérité et aux réparations.

Pour être crédible, un processus de paix, quel qu'il soit, doit aborder la question des personnes disparues et des détenus. À cette fin, le régime syrien doit véritablement et sincèrement se rapprocher de l'Envoyé spécial et des autres parties au processus de paix.

Nous prenons bonne note des élections parlementaires qui se sont tenues en Syrie dimanche. La résolution 2254 (2015), que nous avons adoptée à l'unanimité, est sans équivoque s'agissant des attentes qui accompagnent les élections en Syrie. Ces dernières doivent être libres et régulières, organisées sous la supervision de l'ONU et conformément aux normes internationales les plus élevées en matière de transparence et de responsabilité, et tous les Syriens doivent avoir le droit d'y participer, y compris ceux de la diaspora.

Il est évident que les élections législatives de dimanche n'ont pas répondu à ces exigences. Il n'y avait aucun observateur indépendant et près de la moitié de la population syrienne n'a même pas pu voter, notamment 6 millions de réfugiés. La manière dont ces élections ont été menées montre clairement que le régime syrien ne se soucie pas vraiment d'ouverture, d'équité ou d'un processus politique qui soit dirigé et pris en main par tous les Syriens ou qui permette à tous les Syriens de jouer un rôle dans les décisions qui concernent leur propre avenir.

Enfin, je voudrais simplement répondre à la remarque faite par le représentant russe au sujet des Casques blancs. Le Royaume-Uni est fier de faire partie des donateurs qui soutiennent les Casques blancs et les opérations et activités de recherche et sauvetage qu'ils mènent en Syrie. Selon les estimations, cette organisation aurait sauvé plus de 115 000 vies et fourni des services essentiels à plus de 4 millions de Syriens.

Annexe XIV**Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens à souhaiter la bienvenue à la réunion d'aujourd'hui à S. E. M. Niels Annen, Ministre d'État au Ministère fédéral allemand des affaires étrangères. Je remercie à mon tour M. Pedersen de son exposé éclairant et M^{me} Mustafa de nous avoir fait part de son histoire et des informations dont elle dispose.

La précarité de la situation actuelle en Syrie, dans tous les domaines socioéconomiques et sécuritaires, renouvelle l'exigence d'une solution politique globale et durable. Elle montre également qu'une telle solution ne pourra être obtenue que par des dialogues dirigés et pris en main par les Syriens, conformément à la résolution 2254 (2015) et dans le plein respect du droit international. Une solution ne peut être ni légitime ni durable si elle ne respecte pas l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale des États.

Le Viet Nam se félicite que les parties concernées se montrent disposées à dialoguer dans le cadre de la Commission constitutionnelle et les invite à saisir cette occasion de mettre un terme à ce conflit prolongé. Nous attendons avec intérêt que la prochaine réunion puisse se tenir à Genève dès que la situation le permettra. Nous entendons continuer d'appuyer les bons offices de l'Envoyé spécial à cet égard.

Notre délégation est vivement préoccupée par la récente flambée de violence dans le nord-ouest du pays ainsi que par d'autres incidents violents qui se sont produits dans d'autres régions de la Syrie ces derniers jours. L'attaque menée le 19 juillet dans le nord, qui a fait des dizaines de victimes, dont des femmes et des enfants, est particulièrement préoccupante. Nous condamnons fermement toutes les attaques contre les civils et nous voudrions exprimer nos condoléances les plus sincères aux familles des victimes.

Une fois de plus, nous exhortons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue. Une nouvelle détérioration de la situation en matière de sécurité pourrait entraver gravement les efforts visant à trouver une solution politique au conflit en Syrie, qui dure depuis 10 ans. Nous sommes convaincus qu'il est impératif de préserver l'accord de cessez-le-feu concernant Edleb et nous voudrions réitérer notre appui à un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire national, comme le demandent le Secrétaire général et son envoyé spécial.

Notre délégation est également préoccupée par les informations concernant les activités de divers groupes terroristes en Syrie et voudrait souligner l'importance des efforts de lutte contre le terrorisme, conformément aux obligations découlant du droit international.

Les moyens de subsistance de millions de Syriens sont extrêmement précaires du fait des conséquences de la pandémie actuelle de maladie à coronavirus (COVID-19) et de la grave crise économique.

Le renouvellement du mécanisme d'aide humanitaire transfrontière en Syrie revêt la plus haute importance. Nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 2533 (2020). Nous suivrons de près la mise en œuvre de la résolution et nous attendons avec intérêt des rapports sur le fonctionnement de ce mécanisme par rapport aux besoins de la population.

Notre délégation exhorte le Gouvernement syrien, à qui revient au premier chef la responsabilité de régler les problèmes humanitaires dans le pays, d'intensifier sa coopération avec toutes les parties concernées, notamment l'ONU, pour améliorer les interventions humanitaires dans différentes régions de la Syrie. Toutes les parties

concernées doivent s'attacher à créer les conditions les plus favorables possibles à un accès humanitaire durable et sans entrave. Nous demandons également à la communauté internationale de continuer à renforcer son appui humanitaire à la Syrie pour répondre aux besoins des populations sur le terrain.

Compte tenu des conséquences de la pandémie actuelle, il est essentiel de veiller à ce que la capacité de la Syrie de faire face à la COVID-19 ne soit pas compromise par des sanctions de quelque type que ce soit, conformément à l'appel lancé par le Secrétaire général. Nous encourageons également les parties en Syrie à coopérer pour régler la situation des détenus et des personnes disparues, dont il a été fait état, et à créer des conditions favorables au retour des déplacés et des réfugiés dans leurs foyers.

Annexe XV**Déclaration de M. Majid Takht Ravanchi, Représentant permanent de l'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le 1^{er} juillet, un sommet virtuel dans le cadre du processus d'Astana a été organisé pour discuter des différents aspects de la situation en Syrie. Après avoir discuté de l'évolution de la situation, les Présidents ont publié une déclaration commune dans laquelle ils ont souligné leur ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie ; ont exprimé leur opposition aux plans d'autonomie illégitimes et aux projets séparatistes ; ont dénoncé l'imposition des sanctions unilatérales à la Syrie ; ont rejeté l'occupation du Golan syrien et condamné la décision des États-Unis à ce sujet ; ont souligné que les attaques militaires menées par Israël en Syrie sont déstabilisatrices et violent sa souveraineté et son intégrité territoriale ; et ont réaffirmé leur détermination à coopérer pour éliminer tous les groupes terroristes désignés comme tels par le Conseil de sécurité.

Nous soulignons une fois de plus que la souveraineté, l'indépendance politique, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être pleinement respectées par tous et que par conséquent, toutes les forces étrangères dont la présence n'est pas autorisée par le Gouvernement syrien doivent quitter le territoire syrien.

L'occupation de certaines parties de la Syrie par les forces américaines, qui continuent à piller le pétrole et les richesses de la Syrie ainsi qu'à appuyer et à protéger les groupes terroristes sous prétexte de lutter contre le terrorisme, en est un exemple éloquent.

De même, les actes d'agression d'Israël contre la Syrie constituent une violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies, face à laquelle le Gouvernement syrien a le droit souverain de décider comment et quand exercer son droit inhérent de légitime défense individuelle ou collective. Ces agressions doivent cesser.

L'occupation du Golan occupé par la Syrie par Israël est illégale, et la reconnaissance par les États-Unis de l'annexion du Golan par Israël est nulle et non avenue. En condamnant ces actes illégaux et irresponsables, nous soulignons que le Golan fait et continuera de faire partie du territoire syrien.

Nous réitérons notre position fondée sur des principes selon laquelle il n'y a pas de solution militaire au conflit syrien et que celui-ci ne doit être réglé que par un processus politique conduit et pris en main par la Syrie et facilité par l'ONU.

Soulignant que la création de la Commission constitutionnelle est une réalisation du processus d'Astana et saluant l'accord sur la tenue de sa prochaine session en août, nous exprimons notre appui aux travaux de la Commission. Les activités de la Commission doivent se poursuivre sans aucune pression extérieure, et toute assistance éventuelle, même de la part de l'ONU, ne doit être fournie qu'à la demande de la Commission, conformément à son règlement intérieur.

Nous soulignons une fois de plus que c'est aux Syriens qu'appartient exclusivement le droit de décider de l'avenir de la Syrie. Nous nous félicitons du bon déroulement des récentes élections législatives en Syrie, qui constituent un pas en avant dans cette direction.

Aujourd'hui, le peuple syrien doit relever les défis posés à la fois par le conflit et par la pandémie de coronavirus. Cependant, ce sont les sanctions unilatérales inhumaines imposées récemment par les États-Unis contre le peuple syrien qui sont à l'origine de la détérioration de la situation. Il s'agit d'un acte vraiment indigne contre un pays qui est en proie à un conflit depuis presque 10 ans et qui est frappé par la pandémie de coronavirus.

Nous condamnons fermement cette action inhumaine et irresponsable des États-Unis et nous exhortons la communauté internationale à élever la voix pour rejeter cette politique indigne et exiger la levée de toutes ces sanctions immorales. La communauté internationale ne doit pas abandonner le peuple syrien à lui-même alors qu'il essaie de surmonter les problèmes économiques résultant de ces sanctions inhumaines.

Nous soulignons également la nécessité de faciliter le retour volontaire et en toute sécurité des réfugiés et des déplacés vers leur lieu de résidence d'origine en Syrie. Appelant à la contribution de la communauté internationale à cet égard, nous soulignons que toute assistance, y compris pour la reconstruction de la Syrie, ne doit pas être politisée ou subordonnée au respect de certaines conditions.

Annexe XVI**Déclaration de M. Bashar Ja'afari, Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et arabe]

Ces derniers jours, des millions de Syriens se sont rendus aux urnes pour voter dans le cadre d'élections législatives qui ont abouti à l'élection des membres de l'Assemblée du peuple pour la troisième session législative. Ces élections confirment la volonté du peuple et de l'État syriens de préserver le fonctionnement des institutions de l'État syrien et de contrecarrer tout programme étranger visant à saper ces institutions pour créer un vide institutionnel et le chaos, comme nous l'avons vu dans d'autres pays. Ces élections témoignent également du fait que la Syrie est déterminée à remplir toutes les exigences constitutionnelles et à libérer ses territoires du terrorisme et de toute présence étrangère illégitime.

Nous sommes surpris que les États-Unis et leurs alliés aient publié des déclarations et exprimé des positions condamnant l'exercice par les Syriens de leur droit, en toute liberté et de manière démocratique et responsable, d'élire leurs représentants. Nous n'intervenons pas, et n'interviendrons pas, dans les droits constitutionnels des États-Unis ou d'autres pays, malgré leurs défauts et irrégularités. Nous soulignons que la Syrie rejette catégoriquement toute ingérence étrangère visant à saper ces élections légitimes, notre souveraineté, notre unité et notre intégrité territoriale, ainsi que nos décisions nationales indépendantes.

L'approche des États occidentaux, emmenée par les soi-disant corédacteurs durant les consultations relatives à la résolution 2253 (2015), il y a quelques jours, ainsi que leur façon de voter sur les projets de résolution déposés par la Fédération de Russie, trahissent une fois de plus les fausses prétentions humanitaires de ces pays. Comment ces pays peuvent-ils justifier leur opposition à l'inclusion dans le projet de résolution de toute référence aux conséquences catastrophiques des mesures coercitives unilatérales imposées au peuple syrien, alors que le Secrétaire général et son envoyé spécial, M. Geir Pedersen, ainsi que 44 autres organismes et entités, en ont, eux, fait état ? Comment peuvent-ils expliquer leur refus de demander au Secréariat de présenter un rapport ou même des informations sur les conséquences de ces mesures sur la vie des Syriens ?

La réponse est claire comme de l'eau de roche et bien connue de tous. Il ne fait aucun doute que tout rapport professionnel, crédible et objectif sur les conséquences des mesures coercitives unilatérales sur la vie quotidienne de millions de Syriens condamnera les politiques des pays qui imposent ces mesures. Les résolutions de l'ONU sont sans ambiguïté à cet égard.

Tout rapport prouvera également que ces pays font fi de l'appel lancé par le Secrétaire général et son envoyé en Syrie pour atténuer les conséquences de ces mesures, notamment compte tenu de la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19). Ce n'est pas tout. S'il est publié, ce rapport exposera ceux qui se prétendent l'opposition. Ces larbins du financement occidental-américain, qui poursuivent leurs intérêts personnels dans le but de se remplir les poches, sont détachés de la réalité et ne sont que des pions utilisés pour faire adopter la loi criminelle dite « Caesar Act » et les politiques d'embargo, de famine et de privation imposées au peuple syrien.

À cet égard, ma délégation remercie les délégations russe et chinoise de leurs nobles positions découlant des principes du droit international et des dispositions de la Charte des Nations Unies. Nous tenons également à leur exprimer nos remerciements, car ils ont rejeté toute violation de la souveraineté syrienne sous de faux prétextes.

Nous considérons que tous les autres pays devraient se joindre à nous pour leur exprimer leur gratitude, car la Russie et la Chine protègent ce qui reste de l'esprit du droit international et des dispositions de la Charte. Les positions de la Russie et de la Chine empêchent la répétition des crimes commis en Iraq et une réédition de l'invasion conjointe de la Libye par les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni. À cet égard, l'ONU aurait dû mettre en place des mécanismes indépendants, impartiaux et internationaux pour enquêter sur ces crimes, faire rendre des comptes aux responsables et garantir l'application du droit international à tous les pays et non à certains pays seulement, comme cela a été le cas à de nombreuses reprises.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales exige de contrôler l'éléphant enragé qui écrase les principes du droit international et les dispositions de la Charte des Nations Unies, détruisant tous ceux qui se trouvent sur son passage dans sa course irresponsable. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est mettre fin au mépris du droit international par les gouvernements qui sont hostiles à mon pays et à d'autres pays et faire cesser leurs pratiques, qui sont fondées sur la loi de la jungle et sur le droit de la force au lieu de la force du droit. Ce sont des pratiques agressives dont mon pays et d'autres ont dû faire les frais.

Combien de temps devons-nous attendre que la soi-disant communauté internationale agisse et mette fin aux crimes du régime Erdoğan et de ses opérateurs au sein de l'OTAN ? Des crimes qui incluent la fourniture de diverses formes de soutien aux organisations terroristes et aux milices séparatistes agissant pour leur compte, des actes d'agression et d'occupation, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, notamment des meurtres, la destruction, le pillage d'antiquités, de pétrole et de gaz, le recrutement de mercenaires, la traite des êtres humains, le chantage et l'exploitation des souffrances des réfugiés, l'incendie des cultures agricoles et l'imposition de mesures économiques unilatérales coercitives au peuple syrien.

Les Européens se rendront-ils compte, avant qu'il ne soit trop tard, que le fait de garder le silence sur le comportement du régime turc à l'égard de mon pays et de nombreux autres pays menace la paix et la sécurité de l'Europe elle-même et porte atteinte à la stabilité de la Méditerranée et de toute la région ? Les Européens doivent savoir que la sécurité de l'Europe est directement liée à la sécurité de la Syrie.

Les liens historiques entre la Syrie et l'Europe ont marqué l'identité européenne. Le nom « Europe » a pour origine le nom de la princesse syrienne – la fille du roi de Phénicie – dont le dieu grec Zeus s'était épris et qu'il avait enlevée et emmenée en Grèce. L'Europe porte donc un nom syrien.

Certains collègues ignorent peut-être que l'ancien nom de la ville syrienne de Deir el-Zor, qui a été ravagée par les terroristes de l'État islamique d'Iraq et du Levant et par les frappes aériennes des États-Unis, était à l'origine Doura-Europos, un nom bien connu des intellectuels européens.

J'invite mes collègues à jeter un œil sur la pièce de 2 euros : ils y verront gravée l'image de la princesse syrienne Europe.

Nous avons également le droit de poser la question suivante : comment les résolutions du Conseil expliquent-elles la dernière transgression du commandant du Commandement central des États-Unis, Frank McKenzie, dans les territoires syriens ? Un tel comportement constitue une violation de la souveraineté syrienne et une infiltration sans autorisation du Gouvernement syrien dans le nord-est de mon pays, en coordination avec les milices des Forces démocratiques syriennes, ainsi que dans la région occupée de Tanf, qui est contrôlée par les forces américaines et les terroristes qui leur servent de pions, tels que le groupe terroriste Maghaweir Al-Thawra. Il semble que McKenzie soit un amateur de la mentalité du cow-boy qui, au mépris de toutes les lois, est parti à la conquête de l'Ouest dans l'espoir d'étendre sa domination et sa présence aux dépens de la vie des peuples autochtones.

Nous avons écouté attentivement la déclaration de l'Envoyé spécial Geir Pedersen et sa communication avec le chef de la partie nationale syrienne sur la prochaine réunion de la Commission constitutionnelle. Nous espérons que tous les préparatifs logistiques seront effectués en temps voulu et répondront aux besoins de la délégation nationale. Nous voulons également croire que l'ONU prendra les précautions sanitaires nécessaires pour protéger les participants contre la propagation de COVID-19, conformément aux règles établies par l'Organisation mondiale de la Santé et le Ministère syrien de la santé.

Nous considérons que la mission de l'Envoyé spécial exige de lui et du Secrétariat qu'ils dénoncent les ingérences turques et américaines dans les affaires intérieures syriennes, ainsi que les mesures coercitives imposées par les États-Unis et certains pays européens. Ces mesures économiques unilatérales entravent le travail de l'Envoyé spécial et lui sont contraires, car elles empêchent de façon inhumaine le peuple syrien d'avoir accès aux denrées alimentaires et aux médicaments. Quiconque prétend que ces mesures n'ont aucun effet sur les enfants, les femmes, les personnes âgées et le reste du peuple syrien n'est qu'un fieffé menteur.

Pour terminer, le succès du processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens sous les auspices de l'ONU exige que le Conseil de sécurité assume ses responsabilités et remplisse son mandat pour garantir un engagement total envers la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie, en mettant fin à l'occupation étrangère, en combattant le terrorisme et en assurant la levée immédiate des mesures coercitives imposées au peuple syrien. La réalisation de cet objectif est la base, l'essence et le but de tout processus politique, et c'est la boussole et le cap dont nous ne nous écarterons pas, quelle que soient les pressions auxquelles nous serons soumis ou la gravité des défis que nous rencontrerons.

D'autres pays ont dû faire face à des guerres agressives semblables à celle que subit mon pays aujourd'hui. Les représentants de ces pays sont maintenant ici au Conseil après que leurs peuples et leurs États ont triomphé de l'injustice, de l'agression et de l'abomination qu'était l'apartheid.
